



Clotures de fils barbeles et équadés

Par romy, le 22/07/2009 à 22:50

Bonjour,

un marchand de bestiaux peut il légalement mettre des chevaux dans des prairies closes de barbelés ou en tant que professionnel cela lui est il interdit ?

merci de me renseigner si vous le pouvez

je sais déjà que ces clotures sont tolerees chez les particuliers mais interdites chez les eleveurs et les centres équestres

mais qu'en est-il du marchand de bestiaux ? dans quelle catégorie se situe t il ?

que doit il faire s'il a des chevaux ?